## COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

## SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2015

Membres électeurs: 35

Membres électeurs présents : 人 X

Pouvoirs: ら Vote:-Pour: 23

/ote : - Pour : とら の : Contre -

- ABSTENTION : O

DÉLIBÉRATION N° 2015/16

Avis du Comité de Bassin sur le Programme Pluriannuel d'Intervention de l'Office de l'eau pour la période 2016-2021.



Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

VU l'article L 213-13-1 du Code de l'Environnement ;

VU l'article R 213-55 du Code de l'Environnement ;

VU les articles L213-13 et 14 du Code de l'Environnement

VU l'arrêté préfectoral N° 10 – 1779 /SG/DRCTCV du 02 août 2010 modifié portant renouvellement des membres du Comité de Bassin de La Réunion ;

VU le règlement intérieur du Comité de Bassin ;

**AUTORISE** la mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Intervention 2016-2021 par l'Office de l'Eau sur la base des orientations présentées

**EST D'AVIS QUE** ce document soit soumis pour approbation au Conseil d'Administration de l'Office de l'eau, conformément à l'article L 213-14 du Code de l'Environnement.

Saint-Denis, le

£ 4 NOV. 2015

Le Président du Comité de Bassin Réunion

Patrick MALET